



Grille Tarifaire – Honoraire location

Zone tendue selon décret n°2013-392 ; Les honoraires se calculent en fonction des m² de la Surface Habitable du logement

Honoraires Locataire (€ / m²)

	T1	T2	T3	T4	T5+ / Maison
Honoraires de visites, de constitution de dossier et de rédaction de bail €/m ²	10€	10€	10€	10€	10€
Honoraires de réalisations de l'état des lieux d'entrée €/m ²	3€	3€	2.5€	2.5€	2€
Honoraires d'entremise et de négociation €/m ²	0€	0€	0€	0€	0€
Total honoraires par typologie €/m ²	13€	13€	12.5€	12.5€	12€

Honoraires Propriétaire (€ / m²)

	T1	T2	T3	T4	T5+ / Maison
Honoraires de visites, de constitution de dossier et de rédaction de bail €/m ²	10€	10€	10€	10€	10€
Honoraires de réalisations de l'état des lieux d'entrée €/m ²	3€	3€	2.5€	2.5€	2€
Honoraires d'entremise et de négociation €/m ²	2€	1.5€	0.5€	0.5€	0.5€
Total honoraires par typologie €/m ²	15€	14.5€	13€	13€	12.5€

Zone non tendue selon décret n°2013-392 ; Les honoraires se calculent en fonction des m² de la Surface Habitable du logement

Honoraires Locataire (€ / m²)

	T1	T2	T3	T4	T5+ / Maison
Honoraires de visites, de constitution de dossier et de rédaction de bail €/m ²	8€	8€	8€	8€	8€
Honoraires de réalisations de l'état des lieux d'entrée €/m ²	3€	3€	2.75€	2.5€	2.5€
Honoraires d'entremise et de négociation €/m ²	0€	0€	0€	0€	0€
Total honoraires par typologie €/m ²	11€	11€	10.75€	10.5€	10.5€

Honoraires Propriétaire (€ / m²)

	T1	T2	T3	T4	T5+ / Maison
Honoraires de visites, de constitution de dossier et de rédaction de bail €/m ²	8€	8€	8€	8€	8€
Honoraires de réalisations de l'état des lieux d'entrée €/m ²	3€	3€	2.75€	2.5€	2.5€
Honoraires d'entremise et de négociation €/m ²	2€	1.5€	0.5€	0.5€	0.5€
Total honoraires par typologie €/m ²	13€	12.5€	11.25€	11€	11€

Pour information, le décret n° 2014-890 du 1/08/2014 relatif au plafonnement des honoraires maximum imputables aux locataires (pour les baux, nus ou meublés, soumis aux dispositions de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989), est en application depuis le 15/09/2014. Les plafonds des honoraires de locations adoptés sont les suivants : 15 € TTC en zone très tendue ; 13 € TTC en zone tendue (dont Nantes et son agglomération) et 11 € TTC sur le reste du territoire (par mètre carré de surface habitable). Ces montants incluent les prestations de réalisation de l'état des lieux dont le plafond est fixé à 3 € TTC, quelle que soit la zone concernée.



Grille Tarifaire – Honoraire gestion

5 % HT, soit 6 % TTC* sur loyers, charges et dépôts de garantie encaissés pour tous les locaux d'habitations, garages, professionnels, commerciaux et artisanaux.

Missions et prestations particulières

Le mandataire se réserve la possibilité de percevoir une rémunération correspondant à des prestations particulières et exceptionnelles telles que :

Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie bailleur et locataire (avenant et renouvellement) hors locaux	200 € HT soit 240 € TTC
Aide à la déclaration des revenus fonciers, par lot principal	81,66 € HT soit 100 € TTC
Déclaration fiscale immeuble : Élaboration des déclarations fiscales pour un immeuble entier	291,67 € HT soit 350 € TTC
Service extranet	10 € HT soit 12 € TTC
Clôture de compte de gérance, par lot principal	100 € HT soit 120 € TTC
Représentation assemblée générale	
Conseil/assistance auprès des tiers	
Réception d'un logement avec ou sans la présence du propriétaire, suivi administratif et technique des réserves auprès du promoteur	Vacation
Frais administratifs	
Représentation expertise	
Suivi des impayés et constitution de dossier huissier/avocat (hors GLI)	
L'organisation et la gestion des diagnostics immobiliers	50 € HT soit 60 € TTC
Gestion et suivi de travaux classiques ou de rénovation énergétique / sinistres à moins de 1 500 € HT, prise de mesures conservatoires (montant HT des travaux)	50 € HT soit 60 € TTC
Gestion et suivi de travaux classiques ou de rénovation énergétique / sinistres à partir de 1 500 € HT, prise de mesures conservatoires (montant HT des travaux)	5% HT soit 6% TTC
Traitements des chèques ou prélèvements impayés	12,50 € HT soit 15 € TTC
Lettre simple (courriers de relance)	4,17 € HT soit 5 € TTC
Lettre recommandée	12,50 € HT soit 15 € TTC

Ces prestations seront facturées en fonction du nombre de vacations nécessaires, calculées au temps passé et selon le tarif de l'agence.

La vacation en heure ouvrable est fixée à 91,67 € HT (110 € TTC) et la vacation en heure non ouvrable à 125 € HT (150 € TTC).



Grille Tarifaire – Honoraires transaction

Honoraires de vente

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES D'AGENCE TTC EN POURCENTAGE*
< 25 000 €	Forfait de 2 500 €
De 25 001 à 45 000 €	9%
De 45 001 à 75 000 €	8%
De 75 001 à 130 000 €	7%
De 130 001 à 180 000 €	6.5 %
De 180 001 à 300 000 €	6%
De 300 001 à 500 000 €	5%
De 500 001 à 1 000 000 €	4.5 %
À partir de 1 000 001 €	4%

* selon le taux de TVA en vigueur.

Audit d'un logement

Proposition de travaux d'amélioration, de valorisation ;
Organisation des travaux de maintenance ;
Conseil fiscal sur demande (avec notre expert-comptable) ;
Estimation du prix du loyer et/ou du prix de vente du bien

250€ HT soit 300€ TTC

Audit gratuit pour les clients, une fois par an sur demande